

Structure des définitions « Dictionnaire Agroécologie »

<http://dicoagroecologie.fr/>

Format retenu

3 formes structurelles à intégrer dans la définition : **le tout en maximum 300 mots** (hors références bibliographiques)

- **Une définition courte**¹ : 3 à 5 phrases maximum
- **Une définition plus développée** qui vise à prendre en compte les différents usages du terme et qui représente la pluralité des sens
- **Une phrase** qui renvoie à la dimension agroécologique de la définition

A Garder à l'esprit que la cible est le grand public => pas de formulation scientifique, acronyme non développé, etc ...

Fournir des références bibliographiques en français non scientifiques et facilement accessibles => privilégier les ressources disponibles en ligne. **Indiquer l'URL de chaque source**

A cela s'ajoute que toutes les définitions sont soumises à l'oral à avis d'experts en vue de les simplifier, enrichir, ... avant parution. Sur une durée de 30 mn/définition (5 mn présentation définition et 25 mn de discussion), cette étape génère un dialogue constructif entre l'auteur de la définition et les intervenants extérieurs qui peuvent compléter le point de vue de l'auteur principal du fait de leurs apports en lien avec leurs origines disciplinaires différentes et/ ou complémentaires.

¹ [Extrait 1. : « Une définition doit aller directement au but et être brève, écarter toute redondance et mots inutiles et privilégier les termes permettant de synthétiser des périphrases. Le principe de concision exige du rédacteur qu'il s'en tienne aux caractères essentiels et nécessaires, car toute accumulation excessive de caractères risque de transformer la définition en développement encyclopédique. Les renseignements descriptifs non essentiels, mais considérés comme ayant une certaine importance, pourront figurer dans une note, à l'extérieur de la définition »]